

Déclaration de confidentialité et de protection des données du site internet de l'ARASOL

PREAMBULE

L'Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois (ci-après, « ARASOL ») accorde une attention particulière aux questions de confidentialité et de protection des données.

La présente Déclaration de confidentialité et de protection des données (ci-après, la « **Déclaration** ») a pour objectif de décrire la manière dont les données personnelles de toutes les personnes concernées par les activités de l'ARASOL (ci-après, les « **Personnes concernées** ») sont traitées par cette dernière. En outre, elle fait état des droits des Personnes concernées quant à leurs données personnelles.

Par l'intermédiaire de la présente Déclaration, les Personnes concernées sont informées de la collecte et du traitement de leurs données personnelles.

1. TYPES DE DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES ET TRAITEES PAR L'ARASOL

1.1. L'ARASOL collecte et traite certaines données personnelles (ci-après, les « **Données personnelles** ») des Personnes concernées. Ces Données personnelles des Personnes concernées comprennent en particulier :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Répondant (curateur)
- Rue
- Complément d'adresse
- NPA
- Localité
- Numéro de téléphone
- Email
- Adresse IP
- Contenu du champ texte de nos formulaires de contact

1.2. L'ARASOL peut également être amenée (lors d'utilisation du/des formulaires) à traiter des Données sensibles des Personnes concernées, en particulier des données rapportant aux mesures et aides individuelles.

2. RESPONSABLE DU TRAITEMENT

2.1. L'ARASOL, sise à l'Av. de l'Eglise Catholique 1, 1020 Renens agit en qualité de responsable du traitement relatif aux traitements des Données personnelles des Personnes concernées.

- 2.2. Le traitement des Données personnelles des Personnes concernées par l'ARASOL est réalisé dans le respect des prescriptions de la Loi cantonale sur la protection des données personnelles du 11 septembre 2007 (ci-après, la « **LPrD** ») et de son règlement d'exécution (ci-après, le « **RLPrD** »).

3. FINALITE ET BASE DU TRAITEMENT

3.1. L'ARASOL traite les Données des Personnes concernées aux fins de fournir des prestations sociales et d'intégration conformément à ses missions de service public (ci-après, la « **Finalité du traitement** »). Ces traitements visent notamment à :

- informer, conseiller et orienter les personnes sur leurs droits et obligations en matière d'aide sociale et d'assurances sociales ;
- instruire, évaluer et gérer les demandes d'aides financières, d'allocations ou d'autres prestations sociales ;
- assurer un accompagnement social et socio-professionnel, dans le cadre de mesures d'insertion, de suivi administratif ou de soutien psychosocial ;
- garantir la coordination avec les communes membres, les autorités cantonales, les organismes partenaires et autres institutions sociales concernées ;
- assurer la gestion interne et administrative nécessaire au bon fonctionnement de l'ARASOL, y compris la gestion des rendez-vous, des correspondances et du suivi des dossiers.

3.2. L'ARASOL ne traite les Données personnelles que dans le strict respect de la Finalité du traitement. La Finalité du traitement repose sur l'accomplissement des buts de l'ARASOL (voir art. 5 et 6 des statuts de l'association), considérés comme une tâche publique.

4. COMMUNICATIONS ET SOUS-TRAITANCE DES DONNEES PERSONNELLES

A. Communication à des tiers

- 4.1. L'ARASOL peut être amenée à communiquer les Données personnelles y compris les Données sensibles à des tiers.
- 4.2. La communication de Données personnelles au sens du chiffre 5.1 est réalisée dans le strict respect des prescriptions de la LPrD.

B. Sous-traitance

- 4.3. L'ARASOL peut donner à certains partenaires contractuels, agissant en qualité de sous-traitants, accès à des Données personnelles y compris des Données sensibles. Ces sous-traitants contribuent au bon fonctionnement des services fournis par l'ARASOL.
- 4.4. La transmission des Données personnelles à des sous-traitants est réalisée dans le strict respect des prescriptions de la LPrD, soit dans le respect des conditions suivantes : (i) le traitement est prévu par une base légale ou par un contrat, (ii) l'ARASOL est légitimée à traiter elle-même les

Données personnelles et (iii) aucune obligation légale ou contractuelle de garder le secret ne l'interdit.

4.5. L'ARASOL peut notamment donner accès aux données personnelles des Personnes concernées à des sous-traitants fournissant les services suivants :

- Prestataire informatique gérant le site internet
- Sous-traitant traitant les cookies suivants à des fins statistiques :
 - Cookies fonctionnels (strictement nécessaires) : Utilisés pour assurer le fonctionnement technique du site (navigation, sécurité, accès aux services).
 - Cookies de mesure d'audience : Utilisés pour établir des statistiques anonymes sur l'utilisation du site afin d'en améliorer les performances et l'ergonomie.

Les données collectées sont traitées conformément à la législation suisse en matière de protection des données et ne sont ni transmises ni exploitées à des fins commerciales par des tiers.

4.6. Les tiers traitent les Données personnelles pour le compte de l'ARASOL et uniquement sur instruction de cette dernière. Ils sont tenus de s'engager contractuellement à protéger les données personnelles au moyen de procédures similaires à celles de l'ARASOL et telles que présentées au sein de la présente Déclaration, ainsi que d'offrir des garanties suffisantes à cet égard.

5. COMMUNICATION TRANSFRONTIERE DES DONNEES PERSONNELLES

5.1. Si, en raison de certains services fournis par des tiers, l'ARASOL ou certains sous-traitants sont amenés à transférer des Données personnelles en dehors de la Suisse, les Données personnelles ne seront transférées que dans des Etats présentant un niveau de protection des données personnelles adéquat.

6. CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES

6.1. L'ARASOL conserve les Données personnelles aussi longtemps que ces données sont utiles pour la réalisation de la Finalité du traitement ou que leur conservation est requise par le droit applicable.

6.2. En ce qui concerne l'hébergement informatique des Données personnelles par l'ARASOL, celui-ci a lieu en Suisse.

7. GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET NOTIFICATION EN CAS DE VIOLATION DES DONNÉES PERSONNELLES

- 7.1. L'ARASOL met en œuvre les mesures organisationnelles et techniques appropriées afin d'assurer une sécurité adéquate des Données personnelles et de prévenir toute exposition ou divulgation non-autorisée de ces dernières.
- 7.2. Toute fuite ou atteinte aux données personnelles ou tout soupçon de fuite ou d'atteinte aux Données personnelles sera géré(e) conformément aux exigences légales.
- 7.3. En cas de violation ou fuite de données personnelles, l'ARASOL (i) informera rapidement les Personnes concernées, dans la mesure où cela est nécessaire et techniquement faisable, (ii) informera au besoin les autorités compétentes, cela conformément au droit applicable et (iii) coopérera, le cas échéant, avec les Personnes concernées et/ou les autorités devant éventuellement être saisies pour enquêter et résoudre l'incident.

8. DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

- 8.1. Dans les limites des prescriptions légales applicables, notamment de la LPrD, les Personnes concernées ont notamment les droits suivants :
- droit d'accès à leurs Données personnelles ;
 - droit d'opposition à ce que leurs Données personnelles soient communiquées, si elles rendent vraisemblable un intérêt digne de protection ;
 - droit à ce que le responsable du traitement s'abstienne de procéder à un traitement illicite des Données personnelles ;
 - droit à ce que le responsable du traitement supprime les effets d'un traitement illicite des Données personnelles ;
 - droit à ce que le responsable du traitement constate le caractère illicite d'un traitement des Données personnelles ;
 - droit à ce que le responsable du traitement répare les conséquences d'un traitement illicite des Données personnelles ;
 - droit à la mise à jour (rectification) des Données personnelles, étant précisé qu'elles disposent également du droit à la publication ou à la communication à des tiers de la rectification ou la décision y relative ;
 - droit à la destruction des Données personnelles ;
 - droit au retrait du consentement, le cas échéant et dans les limites du droit applicable. Il sied toutefois de préciser qu'un tel retrait ne remet pas en cause la licéité du traitement réalisé antérieurement audit retrait et fondé sur le consentement.

- 8.2. L'ARASOL peut demander aux Personnes concernées de prouver leur identité avant de répondre à une requête fondée sur les droits précités ou liée d'une quelconque autre façon aux Données personnelles de ces dernières.
- 8.3. Toute demande des Personnes concernées fondée sur les droits décrits au chiffre 8.1 ci-dessus fait l'objet d'une décision de l'ARASOL comprenant, le cas échéant, les motifs l'ayant conduite à ne pas y donner suite. Le Préposé/La Préposée de l'Autorité de protection des données et droit à l'information reçoit une copie d'une telle décision. Les Personnes concernées peuvent recourir à l'encontre de cette décision par devant le Préposé/la Préposée ou par devant le Tribunal cantonal compétent, dans les limites de la LPrD et de tout autre droit applicable.
- 8.4. Les Personnes concernées conservent en outre le droit de saisir toute autorité compétente si elle considère que leurs Données personnelles ne sont pas traitées en conformité avec la LPrD et/ou tout autre droit applicable.

9. QUESTIONS

- 9.1. En cas de question liée à la présente Déclaration, toute Personne concernée peut s'adresser à notre Secrétariat de Direction, Av. de l'Eglise Catholique 1, Case Postale 226, 1020 Renens, arasol@aras.vd.ch, 021 616 84 00.